



**JOURNEES PROFESSIONNELLES SUR LES METIERS DE L'EXPOSITION,
PARIS, 15/11/2019 ET 20/01/2020**

Deuxième journée : Virtuelle, connectée, durable : quel avenir pour l'exposition ?



Mise en ligne : novembre 2020

Table ronde : Les démarches d'éco-conception dans l'exposition

Débat avec la salle

Sylvia Amar, responsable du département de la production culturelle, MuCem

Je veux même rebondir sur ce que vous avez introduit qui est, qu'aujourd'hui, on se retrouve dans une contrainte énorme : nous de notre côté, on a effectivement des marchés publics qui sont notre principal outil d'achat et en fait, ces marchés, on a plutôt tendance à les charger de façon à contraindre pour avoir un résultat. Et dans ce que j'ai pas dit tout à l'heure, c'est qu'on essaye de « détricoter » un peu ça parce qu'on continue à faire ça avec des marchés, qui sont des formidables outils quand même et qui nous aident beaucoup au quotidien, si on continue à en faire des objets de contrainte, on n'arrivera pas à éco-construire, à éco-réaliser, à éco-concevoir. Il faudrait qu'on arrive à en faire plutôt des outils transversaux, c'est-à-dire qu'on arrive nous, à intégrer aussi des contraintes des fabricants, et d'être au plus proches de vos métiers plutôt que d'en faire, comment dire ?, des contrats qui vous obligent à certains types de résultats auxquels vous ne pouvez pas arriver de par la réglementation, vous avez souligné le problème de la réglementation et vous celui de la responsabilité ; en fait, tout le monde se retrouve entre le marteau et l'enclume. C'est-à-dire que je peux pas reprendre la cimaise de quelqu'un d'autre parce que si jamais elle s'effondre, qui est responsable ? Le bureau de contrôle est déjà passé une fois mais est-ce qu'il va me valider si je n'accroche pas la même chose dessus ? Etc., etc., et c'est des problèmes comme ça, sans fin, qui s'enchaînent et, de fait, on démonte, on jette et on refait parce que c'est, finalement, à l'heure actuelle, plus facile de faire du neuf que de récupérer. Donc, on a énormément de travail qui doit se faire à la fois au niveau des procédures d'achat, en tout cas, on doit les ré-ouvrir un peu parce que, au départ, un marché public, c'est vraiment quelque chose d'ouvert, la philosophie du marché, pour moi, c'est ça, et en fait on a eu tendance à les fermer, les contraindre, rajouter des pénalités, des charges, etc. sur les prestataires – ce, qui, je crois, n'est pas très bon – et aussi de faire évoluer la norme ; là, c'est moins dans mon domaine, mais je crois que tout le monde s'interroge là-dessus, sur la question de... Il y a vraiment des choses qui vont forcément évoluer là-dessus, parce qu'on est tous confrontés à ces sujets-là. Merci de les avoir évoqués en tout cas.

Christian Hottin, INP, directeur des études Département Conservateurs

Merci. Il y a déjà quelqu'un qui souhaite prendre la parole

Laetitia Barragué-Zouita, SMF, conservateur

Je me permets de rebondir puisque, Matthieu, c'est moi que vous avez eue au téléphone pour préparer votre intervention. On a aussi parlé de la question de la traçabilité des matériaux, parce que, pour vous, c'est un vrai problème aujourd'hui aussi, parce qu'il y a une question de se dire : « on veut faire de l'éco-conception », mais comment on peut vraiment faire quand on est le fabricant de cimaises qui reçoit du matériel et on ne sait pas exactement d'où il vient, etc....

Matthieu Dheilly, Société Sequoia

Tout à fait ; on a justement dans les matériaux... On a un matériel qui arrive, qui dit qu'il est PEFC et PEFC, ça veut dire..., c'est simplement, c'est la forêt. Donc, après... Une forêt, développement durable, qui est gérée soit-disant, replantée, qui est encadrée, mais le certificat qu'on a sur les panneaux, c'est PEFC....

Christian Hottin, INP, directeur des études Département Conservateurs

Et on n'en sait pas plus...

Matthieu Dheilly

Et on n'en sait pas plus. L'arbre qui est coupé, par où il passe, s'il fait le tour de la planète quatre fois, s'il revient, qu'il passe dans les usines pour être débité et faire le tour du monde, dans tous les sens. Et bien sûr aussi, on a nos bois qui sont tous partis en Chine, comme toutes nos forêts de chênes sont parties en Chine. Et reviennent dans les meubles, après, dans l'autre sens.

Laetitia Barragué-Zouita

On parlait de la chaîne avant, il y a la chaîne après puisqu'on en a aussi discuté, et je pense que Philippe Maffre a aussi un avis sur la question ; parfois, on vous demande de faire du réutilisable et donc, ça veut dire des joints, des choses que se défont facilement ; ce qui veut dire qu'en termes de finition, ce n'est pas la même chose que quand on a des scénographies qui sont faites en « one shot » et, là aussi, il y a une vraie question d'adaptation de la demande ; on a envie d'être écolos, mais c'est comme nous : « oui, je n'utilise plus de pailles plastiques, et après j'achète un SUV ». C'est-à-dire qu'à un moment, il faut être cohérent jusqu'au bout et accepter peut-être que le niveau de finition ne soit pas tout à fait le même et faciliter ce réemploi et pas noyer le médium ou le bois sous des enduits, des couches d'enduit, de peinture, etc.

Matthieu Dheilly

Oui, tout à fait puisqu'on sait que le médium, c'est déjà un matériau..., c'est de la colle et de la sciure, ça sera notre amiante dans quelques années, ça on le sait aussi ; ça fait 30 ans qu'on l'utilise, je ne sais pas dans combien de temps, on dira : « c'est de l'amiante », ça sera la même chose, on sera tous esquintés, mais derrière c'est un matériau qui est pas du tout réutilisable et recyclable.

Philippe Maffre, scénographe, MAW

C'est vrai que par rapport à ce que vous dites et le travail de Matthieu, c'est un travail d'équipe. Nous, ça nous arrive d'utiliser des cimaises sans les jointer, parce qu'on arrive à le faire. Voir même Pierre Soulages qui me disait : « Non, non, non, le joint il me va très bien, il est accroché comme ça », « Mais Pierre... », « Non, non, c'est très bien », et à côté de ça, vous avez un commissaire qui arrive et qui dit : « Ah, y'a un joint là-bas au fond, je n'en veux pas... », donc, c'est un vrai travail de toute l'équipe, c'est une co-construction, ce n'est pas une éco-construction, mais c'est une vraie co-construction. Et c'est vrai qu'il n'est pas... Il y a pas mal de réflexion actuellement. Je vais faire une annonce tant que j'y suis : il y a le Sitem à la fin du mois, et l'association des

scénographes fera une table-ronde sur la conception/construction. Parce que c'est une des solutions effectivement, de faire que, entre le concepteur et le réalisateur, on avance joints dans une technique... ça a des inconvénients et ça a des avantages.

Sylvia Amar

Selon les montants, nos services des marchés ne sont pas très favorables à ce type de procédures. On est un peu bloqués sur ça...

Philippe Maffre

Ça a des avantages et ça a des inconvénients. C'est pourquoi l'association des scénographes a voulu faire cette table-ronde, c'est le sujet de l'année. On ne peut pas.... En fait, l'exposition, c'est une idée, des œuvres, une conception scénographique de parcours et une réalisation. Si on coupe ces quatre éléments, automatiquement, on ne peut pas avoir un produit co-construit.

Christian Hottin

Merci. Première question.

Kinga Grège, muséographe-scénographe au musée de l'homme

J'ai une question pour Matthieu. Kinga Grège, muséographe-scénographe au musée de l'homme. Bon, j'ai bien entendu que l'exposition permanente avait aujourd'hui ta prédilection.... Mais quand même... Avec l'expérience des expositions temporaires, je voulais savoir si tu serais prêt à retravailler avec des matériaux de seconde main, issus du réemploi, et à travailler avec des ressourceries dans la mesure où on peut récupérer tous les PV, où on a la traçabilité des matériaux en question.

Matthieu Dheilly

Vaste question. !De toute façon, quand on connaît le coût d'un matériau, d'un médium M1 qui est tellement faible, on n'a pas de problème. Après....

Kinga Grège

Si on peut récupérer du CP de qualité, de seconde main ou même de troisième main, tu vois....

Matthieu Dheilly

Moi, ça ne me gêne pas. Ce qu'il faut savoir, moi j'étais allé faire une petite conférence à l'école Boule avec les jeunes, avec Marie-Laure, et justement, il y avait une entreprise, j'ai oublié son nom, qui fait justement du recyclage et de la récupération de panneaux, une autre entreprise qui fait de la récupération de panneaux, je leur ai dit : « vous savez, moi j'ai 15 m³ de déchets toutes les semaines. Est-ce que vous ça vous intéresse ? », j'attends toujours leur coup de téléphone. Donc, moi je veux bien dans un sens, du déchet j'en ai, des panneaux, des choses qu'on ne peut pas forcément réutiliser tout de suite, mais qui à d'autres échelles, au sein de nos entreprises, c'est difficile, parce que le traitement des chutes et des déchets, c'est énorme au sein de notre entreprise, vous voyez à peu près entre 12 et 15 m³ de déchets par semaine...

Kinga Grège

Donc, tu veux dire que tu pourrais te sourcer même chez toi, en fait, en réalité, si on demandait du seconde main ?

Matthieu Dheilly

Si j'avais encore 1000 m² de plus et 10 personnes de plus pour pouvoir faire la gestion des chutes...

Kinga Grège

D'accord....

Matthieu Dheilly

Le gros problème est là, on a vraiment un problème sur la gestion des chutes.... Moi, quand je fais une feuille de débit, je mets le format entier du panneau neuf que j'achète. Et de savoir qu'il faut que j'aille chercher... et j'ai un bout qui va peut-être servir là et en fin de compte... Au final de toutes façons, on a déjà fait des tests, on n'y arrive pas, ... ça coûte beaucoup trop cher et ça prend beaucoup trop de temps puisque bien sûr les expositions, comme vous le savez, on est les derniers maillons de la chaîne et on a le délai le plus court, souvent....

Kinga Grège

Mais si ce travail est fait en amont par la ressourcerie, si tu as déjà, es dimensions, la qualité du matériau, est-ce que ça c'est possible ?

Matthieu Dheilly

Elle est où la ressourcerie ? Elle est où la ressourcerie ?

Kinga Grège

Ben, peut-être pas très loin de chez toi en l'occurrence....

Matthieu Dheilly

Peut-être... S'il y en a une. Tu veux que je dise oui ? Mais bien sûr, je vais dire oui...

Kinga Grège

D'accord, okay.

Christian Hottin

Oui, Monsieur ?

Jean-Jacques Ezrati, éclairagiste conseil

Je voudrais rappeler, ça ne s'appelait pas éco-conception je dirais encore à l'époque, mais il y a plus de 40 ans, mais c'était avant qu'on ait effectivement l'association des scénographes, il y avait déjà les scénographes mais c'était plutôt limité au théâtre et au niveau des musées, au niveau du musée des Arts et traditions populaires, la salle d'exposition du musée des Arts et traditions populaires qui date des années 70/73, était, elle, conçue suivant un module qui permettait de réutiliser à chaque exposition - moi, j'ai fait quelques expositions dans cet espace là où on avait effectivement -, je crois que c'était un module de 1/40 qu'on avait au carré et ce type de module d'1/40, 70 etc., et tout, a été souvent utilisé comme matériau de base ; je me rappelle au Centre Georges Pompidou, les vitrines-tables et socles étaient sous cette dimension, souvent de 70, 1/40, c'était ce module, voire 35, qui était un module. Alors, ça ne faisait pas peut-être de très belles scénographies, mais des scénographies simples ; aussi, à l'époque, c'était souvent l'équipe elle-même du musée qui travaillait à ce niveau-là, mais ça permettait quand même d'avoir des expositions et de réutiliser. Alors, avec toutes les limites que l'on peut avoir ; et c'est vrai que c'était avant aussi certaines réglementations, on n'avait pas eu les accidents, voilà, c'est vrai réutiliser la cimaise de quelqu'un d'autre, la cimaise tombe qu'est-ce qu'il se passe ? Voilà, est ce que c'est accrochage ou matériaux ?

Sylvia Amar

Je pense qu'aussi dans les musées, on avait des ateliers et des équipes en interne qui pouvaient faire ce travail...

Jean-Jacques Ezrati

Ce qui se faisait aux ATP...

Sylvia Amar

... Ce qu'on a beaucoup moins aujourd'hui, c'est devenu très rare....

Jean-Jacques Ezrati

C'est pour ça que le musée des ATP était un musée moderne, à l'époque, qui a rarement été égalé, vu son organisation...

Sylvia Amar

Ce que vous dites est très juste, mais on se retrouve confrontés aujourd'hui à une contrainte ... On n'a pas plus les savoir-faire en interne et on n'a plus les espaces dans lesquels ces savoir-faire peuvent se dérouler, se déployer.

Christine Drouin, directrice du développement culturel, Musée du Quai Branly – Jacques Chirac

Si je peux ajouter quelque chose, je pense aussi qu'il y a eu une tendance ces 20 dernières années, la scénographie a explosé dans tous les domaines artistiques ; avant, les premiers à avoir fait ça, c'était les musées de science ou les museums, les museums d'histoire naturelle, positionne sur la scénographie, on avait tout à l'heure une des chefs de projets de Confino pour l'expo Ciné qui a été une des premières à la grande halle, mais maintenant tous les musées de Beaux-arts, même tous les musées qui étaient avant de simples musées d'accrochage, se sont mis à la scénographie : on voit bien les expos Dior, on est vraiment dans une tendance, dans une envie d'être dans l'immersion, dans l'expérience, dans le story-telling, etc., parce que ça vient beaucoup d'outre-Atlantique. Il y a vraiment eu cette tendance au décor, même pour des expositions Beaux-Arts. Donc, est-ce qu'on est prêt aujourd'hui à changer ça ? Est-ce qu'on est prêt à accepter à être dans des choses un peu plus standardisées, même sans sacrifier le plaisir de la visite, le plaisir de l'architecture, de la scénographie, mais peut-être moins de décor, moins de courbes, moins de ? Voilà..., je pose la question.

Olivier Lerude, Haut fonctionnaire au développement durable

Vraiment pour poursuivre.... En plus, des études ont été faites, c'est assez français, c'est-à-dire cette course à la surenchère, à la grande exposition immersive existe pas vraiment dans le monde anglo-saxon où on fait même de très grandes expos dans des salles faites pour ça, blanches, avec un accrochage... ; on fait une ou deux vitrines parce qu'on a un objet particulier, une table, mais on part pas à priori là-dessus et le public vient alors qu'en France, de fait, ça va être un des éléments de la réussite publique ; l'exposition qui claque, on va en parler dans la presse, c'est complètement immersif y'a tout ça . Donc, il y a aussi une demande des publics, qui souhaitent avoir ce genre d'exposition. Donc si on est une institution qui veut réussir son exposition et que le public vienne, ce qui est même vertueux culturellement, c'est pas simplement une question économique, si on fait une expo, c'est pour que le discours porté soit vu, lu, mis en valeur, ben aujourd'hui on a un peu besoin au minimum de..., c'est pas de la scéno, c'est de la mise en scène pratiquement. On revient au décor de théâtre, c'est l'idée, enfin l'expo parfaite, c'est l'expo où on a l'impression d'être dans un décor. Voilà une expérience de vie. Ce qui est un

peu surprenant, c'est que c'est assez français, alors ça plait assez à l'étranger pour les très grosses qui sont itinérantes, mais ça fait l'événement aussi à l'étranger, quand ça arrive, une expo comme ça, il y en a assez rarement. Il y a plein de grandes institutions... Au MET, ils font pas, ça par exemple ; leurs expos temporaires sont simples et reposent sur les œuvres.

Sylvia Amar

Néanmoins, je pense qu'on peut arriver à concilier les deux. On a aujourd'hui les moyens techniques pour le faire, mais c'est vrai que c'est intéressant de faire un petit retour en arrière, de voir comment on procédait, comment 20 ans après on est plutôt tout à fait dans d'autres univers, et de trouver quelque chose qui puisse permettre de résoudre les problématiques effectivement de réemploi et d'éco-conception. Parce qu'une exposition, c'est aussi le résultat d'un gros travail, Denis l'a expliqué tout à l'heure : d'un comité scientifique, d'une équipe de personnes qui se réunissent quelque fois pendant plusieurs années ; et donc si on n'est pas très proches d'eux durant ces phases de conception, eh bien, on récupère un objet qu'il faut mettre en œuvre avec tout le respect qu'on lui doit évidemment parce qu'il y a un travail énorme qui a été fourni, il y a des œuvres qui ont été repérées partout dans le monde, et c'est tout aussi frustrant pour un commissaire de s'entendre dire : « écoute, ton œuvre, c'est trop cher, on pourra pas la faire venir, le bilan carbone est épouvantable, j'ai pas le budget, je sais pas où l'accrocher, j'ai pas la vitrine » que pour la personne qui le dit ; la frustration est de tous les côtés. C'est vrai qu'on n'a pas énormément parlé des commissaires aujourd'hui , mais peut-être, vous, et puis, vous, vous l'avez un petit peu évoqué ces questions de conception, et c'est aussi une phase qui nous manque cruellement, moi je trouve, aujourd'hui, qu'il faut qu'on arrive à réintroduire dans nos façons de travailler.

Christian Hottin

Merci. Il y a une question dans la salle

Sabrina Drici, étudiante en M2 muséologie des sciences et entrepreneur

Merci pour vos interventions. Je suis Sabrina Drici, je suis étudiante en master 2 en muséologie des sciences au muséum d'histoire naturelle et parallèlement, je suis également étudiante entrepreneur, je suis le programme Pépite-Sorbonne : j'ai un projet de recyclerie spécialisée qui vise justement à récupérer les rebuts des expositions temporaires des musées, de les récupérer, de les transformer... les collecter, les transformer et de les louer à d'autres musées en difficulté financière, ça c'est le projet. Mais je constate que dans l'aspect juridique, il y a énormément de freins réglementaires. Alors, oui on pousse à l'économie du don, on pousse aux musées de donner, mais certains ont encore cette peur, en fait, ils disent que l'aspect juridique est encore trop flou pour pouvoir donner comme ça à des associations. Donc, là avec la plate-forme de don, du domaine national d'intervention, c'est une étape qui est assez intéressante, mais est-ce que vous envisagez aussi pas plus tard de mettre en réseau, en fait, les associations, donc le statut ESS, - Economie sociale et solidaire -, pour récupérer les rebuts et du coup diminuer le nombre de déchets, en fait, parce qu'il y a énormément de déchets dans les musées ? Voilà, merci.

Olivier Lerude

C'est une question vaste, parce qu'en fait c'est pas un sujet finalement, c'est pas une réponse qui s'adapte spécifiquement ici ; c'est le fonctionnement de l'Etat et du système économique français tel qu'il est. Parce que des associations ou des structures telles que celle que vous êtes en train de mettre en place, il en existe déjà en Ile-de-France, beaucoup ; c'est un univers qui est déjà concurrentiel avec d'ailleurs des statuts très différents ; il y a vraiment des associations à but non lucratif très économie sociale et solidaire ; il y en a d'autres qui sont

complètement à but lucratif, il y a Economie sociale et solidaire à but lucratif, il y en a de plus performantes que d'autres, etc. Donc, c'est déjà un tissu qui existe et là les pouvoirs publics locaux ou d'Etat vous diront : « Ben, on n'a pas à interférer en privilégiant un acteur par rapport à un autre ». Il y a un code des marchés publics, il y a des appels d'offres pour des prestations ; alors, on a besoin de ça, on demande des devis et puis après, on va se fixer par rapport aux devis qui sont posés. C'est en fait, le fonctionnement classique de la commande publique et du fonctionnement public. Donc, en fait, quand vous parliez, le modèle que vous dites, ça serait presque comme si on créait une agence d'Etat, c'est-à-dire un endroit où on va effectivement tout regrouper, tout stocker, et où là les associations pourraient venir le prendre. Alors, d'abord, c'est pas du tout dans l'air du temps de créer des structures étatiques qui vont faire ça ; ensuite, ça veut dire que si on prend une décision de ce genre là, ça assèche d'un seul coup le vivier pour le tissu économique dont je vous ai parlé, qui existe, mais pourquoi pas ? C'est presque une nationalisation de ce secteur dont on est en train de se parler : après tout, ça s'est fait à d'autres périodes, ça pourrait encore se faire, mais c'est pas l'air du temps, et puis après, par rapport à tout ce qu'on s'est dit, à l'évidence c'est des questions de souplesse, c'est-à-dire, on est en train de parler, parce que c'est pour du don, du réemploi, de la réutilisation, éventuellement même du recyclage, parce que tout ça, c'est pas la même chose derrière. Ce dont on est en train de parler aussi, c'est, comment dire, la manière dont on va pouvoir *in fine* économiser simplement des ressources. Donc, ça en revanche, c'est aussi dans l'air du temps. Il est clair que les législations doivent s'adapter de façon à permettre ça. Et on est probablement dans des logiques qui sont assez contradictoires, ça, y a pas de doute. Mais c'est ce que je disais un peu en introduction de mon propos tout à l'heure, on est très, très loin d'un système adapté à ce que l'on souhaite faire. Et pas simplement, moi, je trouve d'ailleurs que c'est assez intéressant à travailler en ce moment, pas simplement parce qu'il y aurait des lobbies qui essaieraient d'empêcher ces évolutions, y compris, parce que quand on fait les évolutions en question, ça touche à 1000 endroits du droit. Je sais pas si vous... Allez voir le projet de loi sur l'économie circulaire qui vient d'être voté : c'est 114 pages, mais en fait c'est pas 114 pages de loi, c'est 114 pages de modifications d'articles de loi, du code du travail, du forfait... non ça c'est la mobilité.... Du code du travail, du code de l'environnement, du code de la propriété publique, du code des marchés publics, peut-être du code du patrimoine, enfin il y a énormément de choses partout, et en fait, c'est pas lisible en soi, enfin il faut faire une recherche article par article sur 114 pages. En fait, le problème, il est là et quand on en oublie, on se retrouve à un moment donné avec un système avec un blocage. Et puis dernière question peut-être à régler : est-ce que il y a un vivier suffisant de réemploi ou de réutilisations par rapport à ce qui est donné, ce qui potentiellement pourrait être donné ? C'est une question très importante parce que quand une grande institution, comme Branly par exemple, donne, c'est des volumes qu'une association est incapable de... elle va dire : « moi je reprends trois chaises, une table, une vitrine », éventuellement quatre plaques, voilà et puis c'est tout. Mais Branly, il a besoin de place pour faire l'expo d'après. Et dans des délais très courts, et c'est sa fonction, donc soit tout part, alors on organise, etc., soit on est face à vrai problème, voilà.

Sylvia Amar

Et puis il y a une chose dont on s'est rendu compte notamment avec une journée de formation que l'on a fait avec l'atelier des décors d'Aix-en-Provence dont vous avez évoqué le travail, qui est exemplaire, ils ont fait vraiment, ça fait au moins 5 ans qu'ils travaillent là-dessus, ils ont fait une grosse journée de sensibilisation, il y a deux ans, et on échange beaucoup avec eux sur ce sujet. Cette question des ressourceries, nous, on en a une aussi... et celle de Paris qui est en train de se monter à Marseille, je crois, ils cherchent des locaux ; en réalité, c'est efficace si on est dans un rayon de 50 kms, sinon il y a une déperdition de l'effort, ça engendre des frais supplémentaires, les bilans carbone, bref tout ce qu'on peut rajouter. Et par contre eux ils ont trouvé un moyen de se positionner

qui correspond un peu, qui est peut-être une toute petite partie de la réponse : est-ce qu'on produit suffisamment de déchets pour que ces ressourceries aient de quoi faire au quotidien ? Eh bien, c'est aussi d'être des lieux de formation, d'apprentissage, de transformation des matériaux récupérés ; bon, y a le classement, remettre effectivement les produits en conformité, donc il y a un gros travail de retraitement lui-même, même si ce n'est pas du déchet pur, mais aussi je crois que le projet à Marseille, ils ont l'intention de monter un atelier de menuiserie, donc de monter des choses un petit peu plus collaboratives, plus participatives on va dire, autour de ça. Donc, ils commencent à trouver des éléments de réponse, mais c'est clair que y a des moments où on pourra pas les alimenter tout le temps et ils n'ont pas souvent, ce que vous soulignez, la réactivité qu'on attendrait. Et c'est des fois : « rendez-vous aujourd'hui 9 h à la plate-forme de livraison ». Aujourd'hui, 9 h, y a personne parce que, en fait, on n'est pas sur les mêmes façons de travailler... Bon, tout ça se met en place aussi.... En tout cas, la dimension locale.... En tout cas, ça se met en place.

Thibaut Essina, Union des scénographes

Bonjour. Merci pour toutes interventions qui sont intéressantes. J'ai une question peut-être un peu plus particulière. Je suis Thibaut Essina, je fais partie de l'union des scénographes, et j'ai une question qui s'adresse peut-être plus au ministère de la culture et à son action sur le développement durable. On le voit là, sur ce que vous avez présenté dans les musées.... Le développement durable est une question qui questionne tout le monde au ministère de la culture que ce soit le cinéma, que ce soit le monde du spectacle, que ce soit le monde des musées avec à peu près des problématiques qui se recoupent. Des enjeux qui sont parfois différents, mais qui au final reviennent sur la même problématique du développement durable. Donc tout le monde multiplie les initiatives, multiplie les ressourceries, multiplie, multiplie les réflexions, les actions et, au final, je voulais savoir quelle était vraiment l'action active du ministère de la culture pour peut-être fédérer toutes ces actions, peut-être mettre en réseau aussi toutes les actions, que ça soit des musées d'Etat, des musées municipaux, parce que, à chaque fois, on dit : « donnez à des associations », mais il y a aussi des petits musées municipaux qui n'ont pas beaucoup de budget qui rêvent d'avoir une cimaise, même modeste, mais d'avoir une petite cimaise, de questionner l'architecture de : c'est quoi le nouveau théâtre de demain ? Quels sont les enjeux qui sont nécessaires pour avoir un nouvel atelier de construction ? Un atelier de dépôt, un atelier qui puisse être mis en commun avec le musée qui est voisin ? Donc, voilà, je voulais savoir quelles étaient les actions, ou avec les industries, avec le ministère de l'Industrie, quelles étaient les actions qui étaient posées sur les nouveaux matériaux, les nouveaux produits chimiques, les nouvelles peintures, plus écologiques, voilà, je voulais savoir quelles étaient les actions du ministère.

Christian Hottin

Pardon, Olivier, je croie que c'est une question pour vous, mais j'ajouterais qu'une journée telle que celle-ci fait partie aussi de ces actions.

Olivier Lerude

J'ai cessé de retenir toutes les questions, parce qu'en fait, c'est une question assez pointue, mais j'ai compris la philosophie globale et je dirais, un peu comme tout à l'heure, un truc qui n'est pas dans l'air du temps peut... Et après on peut apprécier légitimité ou pas au moment de son vote. Mais l'Etat, interventionniste, comme ça, dans l'économie n'est pas dans l'air du temps, on est plutôt dans un Etat qui va accompagner les évolutions de la société. En tout cas, c'est comme ça que ça se pose. Aujourd'hui, je pense qu'un ministère, et je dis exprès un ministère parce qu'ne fait vous ne posez pas votre question au ministère de la culture, là au moment où vous la posez, vous la posez à l'action publique en général, parce que le ministère de la culture, comme je l'ai dit tout à

l'heure a des attributions. En gros, en termes législatifs, il a la main sur le Code du patrimoine, et les questions dont on parle, de filière économique, vous l'avez dit vous-même, c'est le ministère des finances et de l'industrie qui va avec ; l'environnement, c'est la transition écologique et solidaire, et pour reprendre l'expression de Christian, tout à l'heure, en termes de bâton de pèlerins, une grande partie de notre travail, c'est d'aller voir les autres ministères en leur disant : « ben voilà, parce que pour nous en scénographie, ça nous arrangerait que la loi évolue de telle manière sur tel point précis », c'est très nettement pas leur sujet principal. Et c'est normal aussi, parce que c'est pas leur cœur de métier. Vous voyez, vous questionnez même l'organisation de l'Etat d'une manière générale autour de ces sujets-là. Je dis ça parce que, c'est pas pour m'en dédouaner, mais là, on parle déjà du développement durable au sein du ministère de la culture, ce qui est déjà un sujet en soi, c'est-à-dire que moi, dans ma vie quotidienne, j'ai tendance plutôt à tomber - c'est pas le cas, parce que vous êtes là - sur des gens qui s'en moquent complètement et réellement, et dont c'est pas l'objet, c'est pas le propos, ils font d'autres choses intéressantes et le développement durable est pas du tout une préoccupation et la plupart des gens, et en France on est plutôt en retard, c'est quand même ça qui se passe. Après, la critique vis-à-vis de l'action du gouvernement par rapport à l'environnement, vous la connaissez aussi bien que moi : on trouve qu'on a un gouvernement qui n'en fait pas assez de toute façon, contestation qu'on voit même dans les rues régulièrement... Je dis tout ça parce que votre question fondamentalement, au-delà des petits éléments, c'est ça. Alors, de manière opérationnelle, on fait quand même. Comme dit Christian, déjà, on est dans un monde avec des acteurs qui sont libres et indépendants, et je trouve ça plutôt bien. Leur dire que l'Etat les accompagne, approuve leur action, considère que ça va dans le bon sens, d'ailleurs c'est pas seulement la Culture pour le sujet qui nous porte, c'est aussi la Transition écologique qui le dit également, le fait qu'on puisse... Par exemple, pour cette plateforme, vous demandez un truc concret : lorsque les Domaines l'ont ouvert, ils ne pensaient pas du tout aux biens de scénographie, ils ne pensaient même pas aux établissements publics, en fait, ils pensaient aux services centraux de l'Etat. Parce que le ministère de la culture ne pèse rien par rapport aux autres ministères. Quand on parle de flottes de véhicules, par exemple, au ministère de la culture, on a quoi comme flotte de véhicules ? On a peut-être une dizaine de véhicules en administration centrale, deux ou trois par DRAC, et les grands établissements publics en ont quelques-uns et c'est tout. Je ne sais pas, s'il y en a 100, c'est le maximum. Vous voyez bien que quand on parle véhicules, ce qu'ils ont en tête, aux Domaines, c'est plutôt le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Défense, d'autres ministères qui ont réellement un impact avec ça. Quand on parle de matériel, pareil, de tables, de chaises, c'est les ministères, je sais pas... C'est les palais de justice en ce moment, qui sont rénovés, qui balancent une quantité considérable de mobilier, de chaises, de tables, etc. C'est ça qu'ils avaient plutôt en tête. On est allé les voir, et en fait ça les intéresse beaucoup. Ça les intéresse beaucoup, parce que ce que peut offrir l'exposition temporaire, c'est justement un flux continu de dons, parce que, quand un palais de justice se refait, par exemple, il donne son mobilier, puis c'est terminé. Nous, on est capables de venir et de dire : « En fait, le secteur culturel a une offre de réemploi, de dons, etc., qui va être continue, et ça, ça les intéresse beaucoup ; du coup, ils ont réfléchi, ils ont ouvert aux E.P parce qu'on a dit, c'est l'administration centrale qui fait des expos, c'est les établissements publics. Voilà, ça été ouvert, la loi a déjà un petit peu changé, ils le mettent en avant sur leur site, ce qui est plutôt pas mal, et puis nous en interne, on va diffuser - encore, une fois, c'est tout récent, ça - , on va diffuser, dire aux établissements publics : allez-y là, et puis après toutes les associations qui s'y connaissent vont postuler pour être receveurs, voilà, ce qui va également apaiser tout le monde en termes juridiques, c'est-à-dire qu'il y aura plus de flux juridiques : soit on a le droit, on est considéré, comme receveur par le droit, et les Domaines le certifieront, soit on ne l'est pas et à ce moment-là, il faudra se passer des biens publics. Vous voyez, ça avance quand même, mais finalement les sujets sont pas des sujets culturels, c'est des sujets d'organisation économique du pays.

Laetitia Barragué-Zouita

Et je voulais ajouter pour... Moi je suis conservateur au service des musées de France et avant, j'étais en collectivité territoriale, mais au niveau du réemploi, et Sylvie Amar en a parlé, il faut qu'à un moment, ça soit un peu local, c'est-à-dire que si on fait voyager un truc sur 500 km, ça rime à rien, et il y a des associations de conservateurs de musées qui existent sur le territoire, comme Musenor qui font des petites mailing-listes, en disant : « Attention, il y a le musée untel qui fait une exposition en ce moment. Ils vont avoir tant de vitrines à jeter, elles font telles dimensions ; est-ce qu'il y a des musées qui seraient intéressés dans la région pour pouvoir les récupérer ? » Alors, c'est très terre-à-terre, mais ça existe déjà sur le terrain tout de même.

Bénédicte Rolland-Villemot, SMF, conservatrice en chef du patrimoine

Je voulais juste témoigner au profit de la Fédération des musées et écomusées puisque nous avons une réunion hier pour leur convention et Céline Chanas qui est la présidente, qui par ailleurs est conservateur au musée de Bretagne puisque, comme vous l'avez vu, les déchets sont des déchets de société que l'on interroge depuis très longtemps dans les musées de société – je ne parlerai pas de mes sacs plastiques, c'est un clin d'œil que me faisait Denis Chevallier -, mais elle disait, Céline, que justement, elle avait fait un mailing pour essayer de réutiliser tout le matériel muséographique du musée de Bretagne ; d'abord, c'est chronophage pour l'équipe, il faut le savoir, parce qu'il faut référencer le matériel ; il faut avoir un listing précis et comme tu le disais, Sylvia ou d'autres avant aussi, quels sont les matériaux ? Et après, il faut trouver des musées ou des petits musées qui sont capables d'accueillir les vitrines... Je sais que j'en avais parlé aussi avec l'association des régisseurs : leur initiative a aussi été de faire durer. Faire durer dans le temps ce type d'initiative, et pour que ça reste raisonnable en termes d'écologie, il faut que ça soit dans un périmètre régional raisonnable. Donc, c'est pour ça que la FEMS qui est une association au niveau national, elle a des référents régionaux et ça ne peut se faire qu'au niveau régional.

Christian Hottin

Merci, Bénédicte. Je crois qu'il y a quelqu'un qui attend de poser une question depuis assez longtemps, au milieu de la salle. On a bien noté votre demande, Monsieur.

Bérénice Moulin, musée des Confluences, Lyon

Bonjour, Bérénice Moulin du musée des Confluences. Donc, on a pris un peu le problème à l'envers, puisqu'on n'a pas encore éco-conçu d'expos temporaires, mais on a lancé un marché de démontage d'expos propre. Et donc c'était aussi de réemployer tous les matériaux qui vont être démontés proprement par une entreprise. Et se pose la question effectivement juridique du don, mais donc là, on n'entend pas, on ferme les yeux, on dit rien, mais c'est surtout aussi le droit d'auteur du scénographe, parce qu'on a des grands kakémonos où là ce sont les graphistes, du graphiste assez reconnaissable et c'est aussi... Est-ce que le droit d'auteur, parce que ça nous appartient, mais est-ce que le scénographe, lui, va réclamer aussi son droit d'auteur sur ce matériau-là ?

Christian Hottin

Qui peut répondre ?

Sylvia Amar

Moi, j'ai envie de dire qu'on est super prudent sur ce qu'on donne et il faut que ce soit retransformé, il y a une petite... ; après, il y a une convention.

Jean-Jacques Ezrati

[sans micro = inaudible] Il y a eu un contrat avec ... [inaudible] et aujourd'hui, il est impossible de changer un élément. C'est le problème du droit d'auteur, il faut sans doute trouver quelque chose de [inaudible]

Philippe Maffre

C'est tout le problème des CCAP. Je dois dire que le problème de l'ensemble, c'est le CCAP, la manière dont il est écrit, les options qui sont prises et après, surtout, du bon sens : déposer un kakémono, la réutiliser pour faire des sacs ou des trucs, je ne vois pas pourquoi on commencerait à réclamer des droits d'auteurs là-dessus. Par contre, faut pas faire n'importe quoi : c'est effectivement refaire, remultiplier des choses, utiliser le travail pour en faire autre chose, sans en parler, sans quoi que ce soit, et ainsi de suite, c'est pas normal non plus ; donc, tout ça, c'est un problème d'équilibre avant tout. Les scénographes, comme tous les autres métiers, c'est leur métier, ils ont besoin de vivre avec eux, avec leur travail, donc c'est un problème d'équilibre économique, de bon sens et de respect des autres, voilà. Si on arrive à faire ça tous, il n'y a pas de problème, enfin je pense, j'ai des collègues dans la salle, mais.... Contredites-moi si vous voulez....

Une femme qui ne s'est pas présentée

Alors, justement, je rebondis sur ce que vous êtes en train de dire, parce que, avec Olivier, on avait déjà eu des conversations à ce sujet-là, notamment sur l'anticipation, parce que là on parle de fin de vie de mobilier, mais de fin de vie à destination des associations, c'est-à-dire, une fois que le mobilier est conçu et parfois notamment on sait que l'AFROA diffuse dans son réseau des mobiliers, mais souvent des mobiliers on sait qu'il reste 2 à 3 semaines pour venir les récupérer : ça ne peut pas absolument s'inscrire dans un calendrier de projet d'expositions et surtout il ne peut pas y avoir de mutualisation entre les acteurs homologues de cet écosystème. Et c'est bien le problème. Par exemple, sur l'expo qu'on va ouvrir fin octobre sur « *Les Frontières de l'humain* » on a appelé les uns et les autres, on a fait le tour, nous on est à Paris ; on a fait le tour de Paris et de proche banlieue pour savoir qui, potentiellement, serait en mesure de nous proposer du mobilier qu'il n'arrive pas à stocker, dont il voudrait se débarrasser. Est-ce qu'on pourrait, par exemple, mettre en cohérence des calendriers, c'est-à-dire des calendriers de démontage chez les uns avec des calendriers de montage chez nous... ça peut être possible, franchement vu l'offre d'expositions qui existe sur Paris, c'est pas complètement incongru... Enfin, vous trouvez ça drôle, moi je trouve pas ça drôle : on réfléchit vraiment, on essaie de trouver vraiment des solutions et moi je me pose la question... Vous parliez de la question réglementaire des DOE et des DCE parce que, si on pouvait, avant que le mobilier soit conçu, c'est-à-dire avec un an d'anticipation, si on pouvait à ce moment-là avoir accès à des documentations, peut-être qu'on pourrait mutualiser plus facilement, et surtout faire rentrer les mobiliers, voire les matériaux disponibles, dans le cadre d'autres projets et pas récupérer les choses à la marge, par le milieu associatif ou par des musées qui n'en auraient pas les moyens mais que ça devienne un vrai écosystème, mais après il faut résoudre la question du droit d'auteur, de la publication,... Mais ça ce sont des choses à lever, mais à mon sens, si on ne s'attaque pas – on parle de la question géographique -, mais si on ne s'attaque pas à la question temporelle, on n'y arrivera pas pour réussir vraiment des opérations de grande échelle et pour arriver à travailler tous en réseau.

Jean-Jacques Ezrati

Peut-être qu'il y a des solutions au niveau municipal. Il y a par exemple... A Paris, on a Paris-Musées. Je ne sais pas s'il y a des personnes de musées municipaux de Paris, mais il y a quand même des ateliers municipaux de Paris-Musées et là, il pourrait, peut-être y avoir une certaine organisation. Je pense à d'autres villes : Strasbourg justement, puisqu'il y a une direction des musées ; il pourrait y avoir là une certaine mutualisation aussi, je dirais,

de la scénographie. Ça existe pour l'éclairage déjà.

Paul Lang, directeur des musées de Strasbourg

Il y a

Jean-Jacques Ezrati

Oui oui.... Voilà très bien. Comme il existe aussi au niveau scénique les parcs de matériel scénique, c'est au niveau régional. Mais je crois que c'est au niveau municipal, lorsque l'on a quand même deux-trois musées au niveau de la même ville, où là il pourrait y avoir cette histoire de cohérence... Après, naturellement, c'est beaucoup plus difficile.

Christine Drouin

Peut-être qu'on pourrait essayer, plutôt que de faire un grand système dont on voit qu'il n'est pas facile à mettre en marche, peut-être se rapprocher en bilatérale entre institutions qui se connaissent un petit peu et parfois essayer de travailler plutôt sur des points ponctuels, sur des projets ponctuels pour pouvoir commencer par quelque chose et pas forcément.... On a été approchés par le muséum, je me souviens.... Il suffit de prendre rendez-vous, on n'a pas eu de suite, nous après ; on avait une demande et après il y a pas eu de rendez-vous.... A ma connaissance (rires). Je me souviens très bien, je vous ai mis en relation.... Faut se voir, c'est tout, et puis voir si les projets peuvent se... Mais peut-être que ça ne marche pas sur ce coup, là, je sais pas... Je dis juste moi... Je crois que parfois, on veut tout régler avec un grand système... On peut commencer sur des projets ponctuels.

Christian Hottin

De l'utilité d'une journée qui permet de prendre des rendez-vous....

Réaction inaudible (car sans micro) d'une femme dans la salle.

Christine Drouin

Oui, mais c'est vrai qu'on arrivera jamais, regardez, on voit bien, là on n'est pas dans une logique de fermeture, mais dans une logique d'ouverture, on voit bien combien tous, les uns et les autres, on essaie de ne pas ouvrir le même jour pour pas avoir toute la presse le même jour sur untel ; donc, la logique de fermeture est la même ; on voit bien que tout le monde ouvre les expos fin septembre-début octobre, puis ré-ouvrent début avril : on a quand même des rythmes, qui sont C'est difficile de dire.... Voilà, je réagis juste à la première proposition que vous faisiez... Moi, je crois vraiment qu'on peut, en créant des partenariats bilatéraux, on peut faire des choses aussi.

Christian Hottin

Merci. Je crois qu'il y a une question à droite.

Marie-Laure Mehl, architecte-scénographe

C'est pas tout à fait une question... Très enrichissante, cet après-midi, surtout qu'il y a des concepteurs, des entreprises, il y a le ministère de la culture, des institutions, il y a des directeurs, il y a un fabricant. Donc, on arrive à combiner tout ça, et d'ailleurs les questions qui se posent sur ces problèmes d'échange, on est bien tous là cet après-midi pour en parler. Il me semble que c'est extrêmement riche cet après-midi ; ça succède à cette réunion du 17 (sic) novembre, on était plutôt sur les marchés de conception-réalisation, tout ça, il ne faut surtout pas lâcher la bride, j'en profite, je voulais remercier Maria Amar, de nous avoir, c'est ça votre prénom ?, de nous avoir invités

à la Cabane : pour demain matin, à Marseille, ça va être un peu compliqué, c'est ça ?

Sylvie Amar

Non, c'est bon, ça se fait...

Marie-Laure Mehl

Bon, du coup avec les grèves, ça va être un peu compliqué. Du coup, nous, on souhaiterait vous inviter parce que l'Association Scénographes a organisé un week-end de la scénographie le premier, en septembre dernier sur les marchés de conception-réalisation entre autres avec 7 entreprises et 24 scénographes, mais on était enfermés pendant deux jours en Bourgogne, c'était pas à la BnF, trois heures l'après-midi, enfermés pendant deux jours et demi et le prochain week-end, puisque celui-ci s'est passé de façon absolument extraordinairement chaleureuse, intelligente et humoristique, humoriste... ; le second week-end va porter sur l'éco-conception, donc on est extrêmement contents de participer à cet après-midi, on vous invite tous, parce que là on souhaitait l'ouvrir à des entreprises, à des institutions, à des musées, à des responsables de ... On présentera notre projet au SITEM du Carrousel du Louvre, très bientôt, dans une semaine, et ça sera notre prochain week-end où on espère l'ouvrir à autre chose qu'à des simples scénographes et entreprises.

Christian Hottin

Merci. Une question ?

Alexandra Legros, scénographe, La Volumerie

Bonjour. Moi, je suis Alexandra Legros, fondatrice de La Volumerie. Moi, je suis scénographe et nous avons une agence-atelier, nous allons de la conception à la réalisation et du coup, nous aussi, bien sûr, on pense éco-conception et là je rebondis sur ce que dit tout le monde, et ça me fait réfléchir, c'est des paroles à chaud, mais... En fait, on le voit... Nous, on est en Bretagne et, en effet, en Bretagne il y a tout un réseau qui est en train de se mettre en place entre institutions muséales pour s'échanger justement, essayer de venir récupérer le matériel d'anciennes expositions, que ça soit les musées ou les associations, mais en fait, jamais personne n'a pensé à notre atelier de scénographie alors que pour le coup, nous, on refait des expositions après, derrière. En tant que scénographe, franchement, parfois c'est chiant, quand on nous demande de refaire une expo d'après du matériel qu'il y avait. Mais, ça se pense. Ça se pense, que le matériel soit déjà dans le musée et que ça soit une récupération, mais on pourrait très bien se dire aussi, voilà, un musée qui nous appelle et qui nous dit : « il nous reste ça sur les bras ». OK, nous, on récupère ; ça demande de la place de stockage, mais si vraiment il y a un besoin, il y a des figures qui peuvent se créer, y'a pas de soucis là-dessus. Nous, on pourrait stocker ce matériel et derrière, en même temps, en plus, nous on répond autant à des grandes institutions qu'à des toutes petites qui n'ont pas du tout de budget, et c'est surtout à elles que je pense quand je dis ça, c'est que je me dis : « on essaie toujours de faire au mieux pour leur faire plaisir et leur dire », « on va pas vous dire qu'aujourd'hui, vous avez pas le budget de vous payer un scénographe, c'est quand même triste ». Nous en plus, on est dans un tout petit village breton, donc les musées aux alentours sont bien contents de nous trouver, mais si on pouvait récupérer beaucoup plus de matériel muséographique, bien sûr que c'est vers eux qu'on irait et qu'on se dirait : « voilà, aujourd'hui on peut vous faire une exposition à moindre coût parce qu'on a récupéré le matériel avant ». Et ça se pense. Ça a des contraintes, mais ça se pense...

Une femme qui n'a pas donné son nom

Moi, je suis responsable des expositions du musée au Quai-Branly ; je me posais aussi la question dans l'autre

exercice ; en tant que concepteur, si vous répondez à un projet, est-ce que vous, vous pourriez aussi dans cette démarche imaginer faire un peu comme vos courses dans différentes institutions, se rapprocher de nous et de dire : « on sait que votre exposition, elle se termine dans un mois ; moi, j'ai travaillé sur un autre projet, j'ai ces deux vitrines-là qui m'intéressent », et que vous puissiez aussi vous adresser directement ; comme ça, on n'a pas la gestion du stockage et vous, vous concevez en imaginant quelque chose, c'est-à-dire que c'est pas juste de la récupération, que nous on a beaucoup de mal à gérer ...

Alexandra Legros

Cette question, j'en ai parlé il y a pas longtemps avec l'écomusée du pays de Rennes et, justement, oui, c'est possible ; par contre, il nous faudrait beaucoup plus de temps. Oui, c'est possible, mais il nous faudrait vraiment six mois, un an supplémentaire pour le penser, mais ça peut se faire, mais faut nous appeler bien avant. Mais, oui ça peut se faire.... En effet, ça demande de la recherche, ça demande... En plus de rechercher des matériaux, de se dire : est-ce qu'il faut les remettre à brut ? Oui, c'est possible, mais avec du temps supplémentaire.

Christian Hottin

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Oui, Monsieur, alors peut-être moins de questions dans la question que la première fois, mais vous avez à nouveau la parole. Un micro...

Thibaut Essina

Une question plus précise, au regard des échanges qui viennent d'avoir lieu, toujours concernant le ministère, mais peut-être pour préciser une action concrète. On le voit bien.... Est-ce que le ministère pourrait créer une plate-forme numérique qui permettrait à tous les musées de mettre en ligne leurs référencements d'éléments scénographiques qui sont mis à la disposition après une exposition, par exemple.

Christian Hottin

Est-ce que la question est de centraliser ou plutôt, justement, de favoriser des réseaux ?

Thibaut Essina

Ou les DRAC ? Mais ça reste aussi à ...

Olivier Lerude

D'abord, et on en a parlé tout à l'heure, d'une certaine manière, ça existe déjà. C'est ça, la plateforme ouverte par les Domaines ; c'est en ligne, c'est visible par tout le monde et tout le monde peut demander à le récupérer et il y a une validation par les Domaines si l'association, la structure est éligible à recevoir ou non ; elle valide à la fois la régularité du don et la régularité de la réception. Donc, d'une certaine façon, cette plateforme qui n'était pas faite pour les biens de scéno, mais on a obtenu que les biens de scéno puissent être dessus, existe déjà. Donc, il suffit d'aller voir – en sortant, allez voir sur la plateforme - vous verrez ce qu'il y a ou pas dessus. Donc, le ministère va encourager tous les ministères, tous les E.P. à les utiliser. Donc, déjà, ça fait un canal national qui est pas inintéressant. Ensuite, si vous voulez aller plus loin, et avoir une plateforme vraiment gérée dans la durée, c'est-à-dire – je vais à peine caricaturer, parce que c'est ça que ça veut dire – qu'au moment où le marché est passé par l'Etablissement public, au moment où il fait son cahier des charges, son plan technique, c'est-à-dire deux, un an et demi avant l'exposition ; ça veut dire, d'abord, il doit mettre des documents qui pour la plupart n'ont pas la vocation à être grand public sur internet. Ça veut dire qu'il doit quand même un peu retravailler dessus parce que, il y a certaines informations, je pense à la sécurité, aux accès, etc. Donc je ne suis pas spécialiste, je suis

simplement... Je ne suis pas spécialiste de la question, il y a un travail sur ces documents techniques avant qu'ils soient mis, ou alors on peut imaginer une sorte de fiche assez précise qui soit avec ces données, mais là aussi il va falloir qu'à un moment donné quelqu'un le fasse – j'ai bien entendu, moi, qu'il y a une question de temps et de moyens. Ensuite, une fois que c'est fait, on est en train de parler d'une transaction potentielle deux ans après. Ça veut dire qu'il va falloir... On va jusqu'au bout, de la logique. Cette plateforme dont vous parlez, il va falloir qu'elle soit alimentée et déjà c'est compliqué, qu'ensuite on se projette sur... que même le récepteur, signe deux ans avant et dise : « moi, dans deux ans, je prendrai ça... »

Femme non identifiable

C'est six mois avant...

Sylvia Amar

On parlait pas du DCE, on parlait du cahier des charges. Le cahier des charges et le DCE c'est 6 mois avant, mais le DCE, on sait très bien qu'il peut changer jusqu'à un mois avant, jusqu'à ce que l'entreprise se mette à fabriquer, nous, il nous arrive d'avoir des changements sur le DCE jusqu'à ce que l'entreprise se mette à fabriquer, ça arrive, pour des raisons de prêts qui arrivent, on va pas rentrer dans des détails techniques, mais....

Olivier Lerude

On sort.... Sans rentrer dans le détail. Et dernier élément, très important, c'est qu'une plateforme comme ça, ça s'administre. Il va falloir quelqu'un qui l'administre : ce qui est vivant, ce qui a changé, la mise en relation, etc. Donc, qui l'administre ? Je parle même en moyens humains...

Christian Hottin

Merci. Merci, je pense qu'il pourrait y avoir beaucoup de questions, mais le temps est venu de la conclusion. Vous avez encore un mot, Silvia ? Juste un dernier mot...

Sylvia Amar

Un mot, parce que Bénédicte l'a évoqué tout à l'heure ; elle a évoqué la FEMS qui, pour moi, évoque, aussi tout le réseau des petits musées, c'est dommage, Sébastien Minchin est parti. Je voudrais dire que, eux, en termes de bonnes pratiques, on pourrait prendre beaucoup de leçons, nous gros établissements. On n'a pas les mêmes contraintes, mais je crois qu'on a vraiment à se rapprocher en termes d'échelle, aussi. J'en parle aussi parce qu'on abrite la FEMS au MuCem, et que c'est vraiment un réseau formidable et qui travaille...

Sylvia Amar

Oui, voilà, les bonnes pratiques, ils en ont, après il faudrait qu'on soit... on n'était que des grandes institutions aujourd'hui, mais les petits ont beaucoup à nous apprendre.

Christian Hottin

Merci à vous tous. Je crois qu'on peut applaudir tous nos participants. Et la salle aussi qui était très bonne, il faut le dire. Et on va accueillir Anne-Solène Rolland pour les conclusions.

Christophe Clément, Service des musées de France

Merci à tous. Je vous invite à rester encore quelques minutes et pour pouvoir accueillir Anne-Solène Rolland, cheffe du service des musées de France, qui va conclure à la fois cette journée, mais aussi les deux journées professionnelles que nous avons consacrées aux métiers de l'exposition et aux expositions du XXI^e siècle. Anne-

Solène Rolland, merci.